

C^{IE} DU RUANDA-KIVU

A. P. R. U. K. I.

IMPORT - EXPORT

xxx

SERVICE OFFICIEL **STUDEBAKER**

xxx

Cpte n° 974 B. C. B. Usumbura

Cpte n° 566 B. B. A. Usumbura

KIGALI & KISENYI

N° *HAP* 017

*Demande
ce que c'est ?*

FACTURE

KIGALI, le *31-Juillet 1951*
KISENYI,

Monsieur l'Administrateur du Territoire Ruhengeri, Doit

Pour marchandises suivantes :

Impr. de la LIBRAIRIE d'Usumbura

Numéros	DÉSIGNATION	Prix unitaire	PRIX TOTAUX
<i>A. 1751</i>	<p><i>Stend. messageries -</i></p> <p><i>247.51</i></p> <p><i>Secours de colis divers 23500 = 182.</i></p> <p><i>ch IV 26</i></p> <p><i>Le 45</i></p> <p><i>Certificat sincère et véritable de réel à la somme de:</i></p> <p><i>Cinq quatre vingt deux mille</i></p> <p><i>Flourens</i></p>	<p><i>182.</i></p>	<p><i>-</i></p>



- Sauf stipulations contraires les conditions suivantes sont strictement de rigueur :
- 1o) Le lieu de paiement de nos factures est *Kigali*.
 - 2o) Le lieu de juridiction est irrévocablement Usumbura.
 - 3o) Nos factures sont payables au comptant. Si nous acceptons le paiement par traite l'échéance sera au maximum à 60 jours.
Les frais d'escompte et autres frais seront à charge du tiré.
 - 4o) L'agrégation de nos marchandises a lieu dans nos magasins.
 - 5o) Les marchandises voyagent par conséquent aux risques et périls du destinataire.

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le *27-9*.....1951,

N° *2209* /C.A.C.

OBJET:

Paiement de facture.-
-:-

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le chèque

ci-joint

N°...*U 276912*... du *26 septembre*... 1951.

en paiement de votre - vos facture (s)

N° *M.A.P. 017*... du *21-7-1951* de *182.-*

N° du de

N° du de

N° du de

N° du de

N° du de

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Gestionnaire C.A.C.

Monsieur...*APRUKI*.....

à
Kigali

FACTURE

R. C.

N° 22

9 Feltz & Hübner
Bismarck

M

C.A.C

Compagnie

DOIT :

LE

25.12.58

1958

2	T	chassis pour le 1/1 <i>Regard</i>	800	1600
2	T	" " " " " " " "		1600
		<i>quatre Galeries</i>		3200
		<i>Ch IV Bukouya</i>		
		<i>b.</i>		
		<i>Le 60.</i>		